

PRÉSENTATION

DESCRIPTION

Résine synthétique en émulsion, blanche, sans solvants.

DOMAINES D'APPLICATION

Intérieur et extérieur.

Comme liquide de gâchage avec le MORTEX E-3 ; MORTEX COLOR 2- N, F1, F2, F3 et F4.

AVANTAGES

- Sans solvants
- Excellente résistance aux alcalis
- Excellente compatibilité avec les pigments BEAL COLOR et additifs

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DONNÉES D'IDENTIFICATION	
Etat	Liquide
Aspect	Lait
Couleur	Blanchâtre
Odeur	Caractéristique
Densité apparente (à 20°C)	1.02 kg/L
Conditionnement	Bidons de 5 L net Bouteilles de 1 L net
Stockage	6 mois dans un endroit sec et à l'abri du gel et sans contact avec le sol dans l'emballage d'origine fermé. Ne jamais laisser les produits en plein soleil.
Teneur en COV	< 0.002%
Classification douanière	39 09 50 90
DONNÉES D'APPLICATION	
Rapport de mélange	5 L de MORTEX BEALCRYL 2/25 kg de MORTEX COLOR 2-N 1 L de MORTEX BEALCRYL 2/5 kg de MORTEX COLOR 2-N (à adapter selon la quantité de pigments et l'hygrométrie de l'air)
Température d'application	+5°C min à +30°C max
Humidité de l'air	65% min et 90% max Proscrire l'utilisation d'appareils pouvant assécher l'humidité de l'air (déshumidificateur, air conditionné, ...) 1 semaine avant et après le chantier ainsi que pendant l'application.
Humidité du support	< 3%
CARACTÉRISTIQUES FINALES (APRÈS 28 JOURS) ¹	
Résistance à la compression (mesure sur MORTEX COLOR 2-N) NBN EN 1015-11	32.2 N/mm ²
Résistance à la flexion (mesure sur MORTEX COLOR 2-N) NBN EN 1015-11	9.83 N/mm ²
Adhérence (mesure sur MORTEX COLOR 2-N) NBN EN 1015-12	3.42 N/mm ²

¹ Résultats obtenus dans des conditions standardisées. Certaines données peuvent toujours être modifiées en fonction des conditions atmosphériques.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°1 - Cette fiche technique comprend 3 page(s) - Edition NF 27/08/15 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
 T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
 INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE



APPLICATION

SUPPORT ET PRÉPARATION

Le support doit être sain, sec avant et après la pose, propre, mat, dénué de poussière et non gras. Il doit être dur, non gélif et non farinant.

Éliminer toute partie non adhérente ou de faible cohésion ainsi que toute substance pouvant nuire à l'adhérence.

Dépoussiérer soigneusement.

Il ne doit pas y avoir d'eau stagnante en surface au moment de l'application.

Lorsque le support est composé de matériaux de nature différente et/ ou non stable, il est impératif de prendre les précautions nécessaires pour éviter tout mouvement dû à la dilatation, à la différence des tensions superficielles et internes et au cisaillement.

Il est indispensable de s'assurer de la bonne stabilité du support. En cas de doute, nous consulter. Un essai est toujours conseillé.

PRÉPARATION DU MÉLANGE

Verser le **MORTEX BEALCRYL 2** dans une cuvette propre et y intégrer doucement 2/3 de la poudre. Mélanger à une vitesse lente avec une hélice à mortier tout en y intégrant le 1/3 restant de la poudre jusqu'à obtention d'un mortier homogène et sans grumeaux. En fonction des poudres **MORTEX**, suivre les rapports de mélange repris dans le tableau ci-dessous.

Type de poudre	Rapport de Mélange MORTEX BEALCRYL 2/kg
MORTEX E-3	200 ml
MORTEX COLOR 2-N	200 ml
MORTEX COLOR 2-F1	200 ml
MORTEX COLOR 2-F2	230 ml
MORTEX COLOR 2-F3	320 ml
MORTEX COLOR 2-F4	370 ml

Lors d'ajout de pigments, veillez à ajuster la quantité de **MORTEX BEALCRYL 2**.

DIVERS

NETTOYAGE DES OUTILS

Le produit frais se nettoie à l'eau.

AVERTISSEMENTS

Les chantiers doivent être protégés contre la pluie, le soleil, le vent et le gel jusqu'au séchage complet et jusqu'à la mise en eau complète.

Dans les locaux fermés et mal ventilés, une forte condensation peut se produire après l'application en raison de la température relativement plus basse des murs. Une augmentation de la ventilation résoudra le plus souvent ce problème très rapidement. L'utilisation d'installations de déshumidification est déconseillée durant les 28 premiers jours suivant l'application.

Il est fortement déconseillé d'appliquer sur des supports contenant des sels (sulfate de sodium, nitrates, calcium,...).

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°2 - Cette fiche technique comprend 3 page(s) - Edition NF 27/08/15 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM

T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153

INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE

CONSEILS

BEAL conseille fortement de suivre une ou des formations **MORTEX** en fonction de la destination du chantier. La société organise très régulièrement, au siège ou chez ses distributeurs, différents types de formations (en fonction des différents systèmes d'application). Elles sont accessibles aussi bien au professionnel qu'au particulier, en Belgique et à l'étranger (voir www.beal.be).

Après le suivi des formations, des coachings privés sur chantier peuvent être organisés. Pour plus d'informations, nous contacter.

Bien suivre les protocoles de pose suivant la destination du produit. Ne jamais utiliser d'autres produits que ceux indiqués dans cette fiche technique pour éviter tout risque de désordre.

Toujours faire des essais avec la protection choisie, chaque pigment et chaque protection réagissant différemment.

Pour un même chantier et par type de produit toujours utiliser des produits portant le même numéro de lot.

ENVIRONNEMENT

Éliminer dans un centre de collecte de déchets spécialisé.

SÉCURITÉ

Protéger la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer directement et abondamment à l'eau propre. En cas de problème, consulter un spécialiste.

Consulter la fiche de sécurité disponible sur demande ou sur www.beal.be

NOTICE LÉGALE

La notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finales des produits, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société BEAL a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils sont convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Toutes les données et informations relatives à l'adéquation et à l'application ne dispensent pas le client de la nécessité d'effectuer ses propres vérifications et essais. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions générales de Vente en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°3 - Cette fiche technique comprend 3 page(s) - Edition NF 27/08/15 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM

T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153

INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE

